est réduite à une cinquantaine de mille, quoique la consommation annuelle de cet instrument ait beaucoup augmenté et soit, à l'heure qu'il est, supérieure à 1,500,000 par an.

La supériorité des *faux* de Westphalie et de Styrie est due à une qualité spéciale d'acier naturel provenant de minerais spathiques qui donnent un métal dur et élastique, très-propre à cette fabrication particulière. En France, on a trouvé de ces minerais spathiques dans l'Isère, mais en quantité peu considérable, et la majorité des *faux* fabriquées dans notre pays le sont avec de l'acier de cémentation corroyé. En définitive, la préparation de l'acier est l'opération importante. Cette matière première est fournie au fabricant en barres de 1 à 2 pouces d'équarrissage. Ces barres sont cassées en tronçons de 0m,20 à 0m,25 et classées par qualités, suivant l'aspect de la cassure. Le classement fait, les morceaux ferreux sont mis à part pour fournir la nervure du dos des *faux*. On les étire ensuite au marteau de façon à former des barres de 0m,03 environ de largeur sur 0m,005 d'épaisseur, que l'on coupe à la longueur de 0m,50 ou 0m,60. On fait ensuite des paquets de quinze à seize lames superposées, que l'on corroie avec soin et longuement, de façon à former une barre unique. On travaille de même l'acier fin destiné à faire les tranchants; puis on soude deux lames ensemble, de façon à fournir une lame unique dans laquelle l'acier fin entre pour un tiers et l'autre pour deux tiers. Ces lames, formées de deux métaux différents, sont passées aux *martineurs*, qui, en deux chaudes, ébauchent les *faux*, forment la pointe, le talon et recourbent à angle droit le bout qui sert à faire la queue. Ensuite, la *faux* est chauffée au blanc suant; on la courbe, on élargit la lame, on fait la nervure et la pointe. Les *faux* sont alors prêtes pour la trempe. L'opération suivante est celle du recuit. Les *faux* sont ensuite amenées à leur courbure définitive, puis soigneusement planées à l'aide de marteaux à main. La dernière opération est l'émoulage.

FAUX, FAUSSE adj. (fô, fô-se — lat. *falsus*, part. passé de *fallere*, tromper, de la racine sanscrite *sphal*, manquer, dévier). Erroné, mensonger, contraire à la vérité ou à la réalité : *Un* FAUX *serment. Un* FAUX *témoignage. Un* FAUX *bruit. Une* FAUSSE *accusation. Une* FAUSSE *religion. De suppositions* FAUSSES *en suppositions* FAUSSES, *nous nous sommes égarés parmi une multitude d'erreurs.* (Condill.) *Il n'y a pas de système* FAUX *qui n'ait son côté vrai.* (A. Fée.) *Bien des idées* FAUSSES *ont dû leurs succès à la persécution.* (P. Pillon.)

— Qui est faussé, perverti, dépourvu de rectitude : *Un esprit* FAUX. *Un jugement* FAUX. *Il y a malheureusement bien des manières d'avoir l'esprit* FAUX. (Volt.) *L'esprit n'est jamais* FAUX *que parce qu'il n'est pas assez étendu.* (Duclos.) *L'esprit fin est souvent* FAUX, *précisément parce qu'il est fin.* (Beauchêne.) *Un esprit* FAUX *reste toujours* FAUX. (Laténa.) ‖ Qui manque de justesse : *Une voix* FAUSSE. *Un accompagnement* FAUX. *Il a remarqué sur plusieurs personnes qui avaient l'oreille* FAUSSE *qu'elles entendaient mieux d'une oreille que d'une autre.* (Buff.) *Il y a au moins autant de gens qui ont la vue* FAUSSE *que de gens qui ont l'oreille* FAUSSE. (A. Karr.)

— Contraire à la règle : *Un vers* FAUX. *Une* FAUSSE *orthographe. De* FAUX *poids.*

— Contraire au but proposé, aux prévisions : *Une* FAUSSE *démarche. Prendre de* FAUSSES *mesures. Concevoir de* FAUSSES *espérances.*

— Qui a une ressemblance trompeuse avec quelque chose : *De* FAUX *cheveux. Du* FAUX *diamant. Du* FAUX *or. Les* FAUX *Dauphins. Il a une* FAUSSE *modestie qui est vanité, une* FAUSSE *gloire qui est légèreté, une* FAUSSE *grandeur qui est petitesse, une* FAUSSE *vertu qui est hypocrisie, une* FAUSSE *sagesse qui est pruderie.* (La Bruy.) *La* FAUSSE *modestie est le plus décent de tous les mensonges.* (Chamfort.) *En toutes choses, l'ignorance même est préférable à la* FAUSSE *science.* (J. Simon.)

Il est de *faux* dévots ainsi que de *faux* braves.
MOLIÈRE.

Fausse gloire, *fausse* grandeur
Logent partout le *faux* honneur.
PANARD.

Quiconque ne sait pas dévorer un affront,
Ni de *fausses* couleurs se déguiser le front,
Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie.
RACINE.

— Qui ne dit pas la vérité, qui est hypocrite; qui affecte des sentiments contraires à ses sentiments réels : FAUX *témoin.* FAUX *et menteur, quoique fort voisins, ne sont pas même chose.* (St-Sim.) *Les esprits* FAUX *sont insupportables et les cœurs* FAUX *sont en horreur.* (Volt.)

. . . . . Il n'est esprit si droit
Qui ne soit imposteur et *faux* par quelque endroit.
BOILEAU.

Que les hommes sont *faux* et qu'ils savent, hélas!
Trop bien persuader ce qu'ils ne sentent pas!
GRESSET.

‖ Simulé : *Occuper la gauche de l'ennemi par une* FAUSSE *attaque.*

— Equivoque : *Il m'a mis dans une position excessivement* FAUSSE. *Aux* FAUSSES *situations tout devient péril.* (Lamart.)

— *Faux air de*, Ressemblance incomplète avec : *Il a un* FAUX AIR DE *créole.*

— *Faux bond*, Manquement à la promesse qu'on avait faite : *Je vous ai attendu jusqu'à dix heures; mais vous m'avez fait* FAUX BOND. *Tous nos commensaux nous ont fait* FAUX BOND. (Mme de Sév.) ‖ Manquement à un devoir : *Faire* FAUX BOND *à son honneur.*

— *Faux brillant*, Eclat sans solidité ou de mauvais goût : *M. Michaud est élégant, jamais éloquent; il n'a rien du* FAUX BRILLANT *de l'école académique.* (Ste-Beuve.) *Les faits sont la pierre de touche de tout* FAUX BRILLANT. (Lamenn.)

— *Fausse clef*, Crochet ou double clef dont on se sert secrètement pour ouvrir la porte ou les meubles de quelqu'un : *On arrêta l'individu, et on le trouva muni d'un certain nombre de* FAUSSES CLEFS.

— *Faux col*, Col de chemise qui est séparé de ce vêtement, ce qui permet de changer l'un sans changer l'autre.

— *Faux frais*, Dépenses accidentelles, en sus de la dépense principale; dépense qui n'entrait pas dans les prévisions de celui qui la fait.

— *Faux jour*, Lumière qui éclaire mal les objets, ou qui les éclaire de manière à les faire voir autres qu'ils ne sont réellement : *Ce tableau est dans un* FAUX JOUR.

— *Faux pas*, Pas qu'on fait en posant mal le pied, et qui fait trébucher. ‖ Faute, erreur de conduite :

La plus haute vertu peut faire de *faux pas.*
CORNEILLE.

Les *faux pas* qu'on a faits en entrant dans le monde
Laissent dans les esprits une trace profonde.
LA CHAUSSÉE.

— *Faux pli*, Pli qui se trouve, à tort, dans une étoffe, dans un vêtement.

— *Fausse route*, Action de s'écarter du bon chemin, du droit chemin. ‖ Action de se fourvoyer, de se tromper dans ses combinaisons : *Si la concurrence est un principe faux, il s'ensuit que depuis deux mille ans l'humanité a fait* FAUSSE ROUTE. (Proudh.) *J'en veux toujours à Pierre Ier, qui a jeté la nation russe dans une* FAUSSE *route.* (Ste-Beuve.)

— *Faux semblant*, Ruse, hypocrisie, prétexte menteur : *Les amitiés féminines et les protestations de dévouement qui les accompagnent ne sont souvent que de* FAUX SEMBLANTS. (Mme Romieu.)

— Fam. *Faux comme un jeton*, D'une insigne fausseté : *Cette femme* EST FAUSSE COMME UN JETON.

— Blas. *Fausses armes*, Armes où les règles de l'art héraldique ne sont pas observées, par exemple, lorsque l'on met couleur sur couleur ou métal sur métal. V. ou ex. ci-dessus. ‖ *Faux écu*, Petit orle ou écusson évidé, qui le plus souvent charge ou accompagne quelque pièce de l'écu : *Buitron, en Lorraine : D'azur, à la fasce coupée de six traits d'or, accompagée de deux* FAUX ÉCUS *du même.*

— Féod. *Faux aveu*, Déclaration d'un vassal qui se prétendait d'un seigneur autre que le sien.

— Jurispr. Altéré, falsifié, supposé : *Un acte* FAUX. *Un titre* FAUX. *Une signature* FAUSSE. ‖ *Fausse monnaie*, Monnaie fabriquée avec des métaux de peu de prix, en imitation de la monnaie légale, afin de profiter, en l'émettant, de la différence de valeur intrinsèque : *L'esprit faux, comme le* FAUSSE MONNAIE, *n'a cours que parmi ceux qui ne possèdent aucun moyen de comparaison.* (Cesse de Blessington.) ‖ *Faux saunier*, Celui qui vendait du sel en contrebande. ‖ *Faux sauvage*, Délit du faux saunier. ‖ *Faux sel*, Sel qui n'avait pas été pris dans les greniers du roi.

— Littér. et B.-arts. Qui n'est pas naturel, qui contraste avec la réalité ou avec le vrai artistique : *Des tons* FAUX. *Un coloris* FAUX. *Un style* FAUX.

— Théâtre. *Fausse sortie*, Sortie simulée, dans laquelle, après avoir fait quelques pas pour quitter la scène, on revient vers son interlocuteur.

— Musiq. *Fausse quarte, fausse quinte*, Ancien nom de la quarte, de la quinte diminuée. ‖ *Fausse corde*, Corde qui n'est pas montée au ton. ‖ *Corde fausse*, Corde qui manque essentiellement de justesse, qui ne peut fournir le son qu'elle est appelée à donner. ‖ *Note fausse*, Note juste en elle-même, mais émise hors de son lieu. ‖ *Fausse note*, Note qui manque essentiellement de justesse. ‖ *Fausse relation*, Mouvement harmonique de deux parties, qui fait qu'une note entendue d'abord dans l'une des ceux parties est immédiatement après entendue altérée dans l'autre partie. ‖ *Fausse relation enharmonique*, Relation entre deux cordes qui font, à un ton d'intervalle, le rapport qui existe entre le dièse de l'inférieure et le bémol de la supérieure. Au moyen du tempérament, cette fausse relation n'existe pas sur l'orgue ou le piano; mais, sur le violon ou d'autres instruments non tempérés, il y a entre ces deux sons un intervalle enharmonique qui donne naissance à la fausse relation. ‖ *Fausse relation de triton*, Nom que les anciens contrepointistes donnaient au rapport du *si* au *fa*, dans l'enchaînement de l'accord de la sous-dominante à celui de la dominante : *Toute* FAUSSE RELATION DE TRITON *est défendue dans le contre-point rigoureux; cependant, dans la réalisation de l'harmonie à quatre parties et plus, on tolère généralement dans les écoles la* FAUSSE RELATION DE TRITON, *pourvu qu'elle n'existe pas dans les parties extrêmes, c'est-à-dire entre la basse et le dessus.*

— Archit. *Fausse alette*, Pied-droit en arrière-corps, qui porte une arcade ou une platebande. ‖ *Faux attique*, Amortissement sans fenêtre, ayant à peu près les proportions d'un attique, dont on couronne un grand ordre d'architecture. ‖ *Fausse aire*, Matériaux grossiers avec lesquels on remplit l'intervalle entre les solives qui portent l'aire. ‖ *Fausse arcade*, Renfoncement cintré. ‖ *Faux plancher, faux plafond*, Plafond fait au-dessous du plafond principal, pour diminuer la hauteur d'un appartement. ‖ *Faux comble*, Partie supérieure d'un comble brisé. ‖ *Faux chevêtre*, Pièce de bois plus faible que le chevêtre. ‖ *Faux limon*, Pièce de charpente destinée à recevoir les bouts des marches dans les escaliers en pans de bois. ‖ *Fausse coupe*, Coupe qui n'est pas perpendiculaire aux surfaces auxquelles elle aboutit; assemblage qui n'est ni à l'équerre ni à l'onglet; coupe à contre-sens.

— Vénerr. *Faux marcher*, Marche en biaisant, en parlant de la biche. ‖ *Faux marqué*, Inégalité dans le nombre des cors sur la tête du cerf. ‖ *Faux pas d'être*, Action du cerf qui pait et n'avale pas.

— Jeux. *Fausse queue*, Coup de queue qui porte faux sur la bille d'un billard, et qui glisse sur cette bille. ‖ *Fausses cartes*, Cartes qui, selon les différents jeux, ont le moins de valeur, et qui gênent le joueur au lieu de l'aider : *Ecarter ses* FAUSSES CARTES.

— Art milit. *Fausse attaque, fausse alerte, fausse alarme*, Démonstrations simulées qui ont pour but de détourner l'attention de l'ennemi, ou de l'engager dans des manœuvres funestes pour lui. ‖ Dans le langage ordinaire, *Fausse alerte, Fausse alarme*, Alarme sans sujet sérieux.

— Fortif. *Fausse braie*, Seconde enceinte extérieure d'un corps de place, qui n'en était point séparée par un fossé, et dont le terre-plein était au niveau du chemin couvert : *Imaginée vers 1613 par l'ingénieur hollandais Marolais, la* FAUSSE BRAIE *a été abandonnée presque aussitôt comme plus nuisible qu'utile.*

— Méd. *Fausse variole*, Varicelle. ‖ *Fausse couche*, Accouchement prématuré. ‖ *Fausse position*, Attitude dans laquelle certains muscles sont dans un état de contraction trop grande, ou dans laquelle certaines parties subissent une compression pénible.

— Art vétér. *Faux nez, faux museau.* Syn. de BOUQUET. ‖ *Faux quartier*, Partie irrégulière dans le sabot du cheval.

— Modes. *Faux cul*, Nom donné anciennement à la pièce du vêtement des dames qui leur sert à exagérer certaines formes, et que l'on appelle aujourd'hui TOURNURE. ‖ On disait aussi CUL.

— Mar. Se dit de certaines parties ou manœuvres servant à renforcer d'autres parties ou manœuvres de même nom : FAUSSE *armure.* FAUSSE *balancine.* FAUSSE *cargue.* FAUSSE *étrave.* ‖ *Fausse batterie*, Canons postiches de bois peint qu'on place quelquefois sur des bâtiments marchands, pour imposer aux ennemis. ‖ *Faux côté*, Coté sur lequel le navire incline davantage. ‖ *Faux feu*, Signal fait avec des amorces de poudre, et dans le langage ordinaire, démonstration sans effet. ‖ *Faux joint*, Ouverture d'une couture trop large pour contenir l'étoupe. ‖ *Fausse lame*, Lame qui suit des directions diverses, par l'effet de la variation du vent. ‖ *Fausse lance*, Perche de bois fait au tour, qui figure un canon véritable, sur les bâtiments armés de fausses batteries. ‖ *Faux pont*, Autrefois, Pont immédiatement inférieur à celui de la batterie basse, et, dans le langage actuel, Espace compris entre le pont de la batterie basse et le plancher situé immédiatement au-dessus de la cale. On dit mieux ENTRE-PONT. ‖ *Fausse quille*, Bordage de sapin que l'on applique sur la quille d'un grand bâtiment, dans toute son étendue. ‖ *Faux ressu*, Vide entre les objets arrimés dans la cale. On dit aussi FAUX RANG.

— Comm. *Faux emploi*, Emploi d'une somme portée à tort en dépense.

— Techn. *Fausse coupe*, Pièce d'étoffe restant d'une grande pièce et insuffisante pour faire un vêtement donné. ‖ *Fausse équerre*, Angle que forment deux faces contiguës, lorsque cet angle n'est pas droit, mais aigu ou obtus. ‖ *Fausse tisse*, Fils tendus à deux tringles ou lamettes servant à séparer les fils qui appartiennent à une même dent, ainsi qu'à dégager les tenues ou groupures qui peuvent survenir pendant le travail. ‖ *Faux pas*, Défaut de fabrication d'un tissu, provenant de ce qu'on a sauté une marche ou un carton lors du tissage, ce qui a produit le manquement d'une duite sur toute la largeur. ‖ *Faux corps*, Réunion de maillons dont les mailles sont fixées à une tringle immobile, placée à environ 0m,20 du corps et sur le derrière, afin de dégager les tenues. ‖ *Faux coup*, Nom donné par les tisseurs à tout frappement irrégulier du cylindre contre la planchette d'aiguille, à toute duite passée dans une fausse levée.

— Typogr. *Faux titre*, Titre imprimé sur le premier feuillet d'un volume.

— Arithm. *Règle de fausse position*, Méthode de solution des problèmes consistant à faire sur la valeur de l'inconnue des hypothèses successives dont on vérifie la fausseté, et à supposer ensuite que la différence entre le nombre essayé et le nombre cherché est proportionnelle à l'écart présenté par deux résultats qui doivent être égaux d'après les conditions du problème.

— Zool. *Fausses pattes*, Nom donné aux petits appendices qui se trouvent sous la queue des crustacés, aux pattes antérieures de certains lépidoptères et aux organes ambulatoires des annélides.

— Ornith. *Fausse aile*, Nom vulgaire des ailerons. ‖ *Faux bihoreau*, Section du genre héron. ‖ *Faux grigri*, Nom vulgaire d'une espèce d'aracari. ‖ *Faux griveau*, Nom vulgaire du merle à collier blanc. ‖ *Fausse grive*, Section du genre merle ou grive, comprenant des espèces qui vivent en Amérique et au Cap de Bonne-Espérance. ‖ *Fausse linotte*, Nom vulgaire de la bergeronnette ou hochequeue des palmiers. ‖ *Faux perroquet*, Nom vulgaire d'une espèce de bec-croisé.

— Ichthyol. *Fausse nageoire*, Nom des nageoires adipeuses. ‖ *Faux rémora*, Nom donné quelquefois à la lamproie.

— Entom. *Fausses ailes*, Nom que l'on donne quelquefois aux CUTILÉRIDES. ‖ *Faux bombyx*, Tribu de lépidoptères nocturnes, renfermant des genres qui ressemblent plus ou moins aux bombyx, tels que les arcties, les callimorphes, les lithosies et quelques tinéites ou teignes. ‖ *Faux bourdons*, Nom donné aux mâles des abeilles, et à quelques hyménoptères du genre bourdon. ‖ *Fausse cheuille*, Nom vulgaire des larves des tenthrèdes. ‖ *Faux cusson*, Petit espace carré que présente chez quelques insectes diptères le milieu du métathorax. ‖ *Fausse frigane*, Nom donné par quelques auteurs aux insectes du genre perle. ‖ *Fausse nymphe*, Nom donné aux nymphes qui sont enfermées dans un fourreau où elles restent inactives, comme celles des phryganes. ‖ *Faux puceron*, Nom vulgaire de quelques insectes du genre psylle. ‖ *Fausse gale*, Nom donné à quelques lépidoptères voisins des teignes, dont les larves quittent leur fourreau pour marcher.

— Arachn. *Faux scorpion*, Nom donné au genre chélifère et à tous les animaux d'arachnides

— Moll. *Fausse aile-de-papillon*, Nom d'une espèce de cône. ‖ *Fausse musique*, Variété de la volute nommée musique. ‖ *Fausse oreille de Midas*, Bulime bouche-rose. ‖ *Faux télescope*, Espèce de cérite. ‖ *Fausse tiare*, Espèce de volute.

— Zooph. *Faux corail*, Nom donné à plusieurs madrépores.

— Bot. *Faux acacia*, Nom vulgaire du robinier commun. ‖ *Faux acmella*, Nom vulgaire d'une espèce d'acmelle. ‖ *Faux acore* ou *Faux iris*, Nom vulgaire de l'iris des marais. ‖ *Fausse ambroisie*, Nom vulgaire d'une espèce de cochléaria. ‖ *Faux amome*, Nom vulgaire du groseiller cassis. ‖ *Faux apain*, Nom vulgaire de la bignonie crucigère. ‖ *Faux arbousier*, Nom vulgaire de la cunonie du Cap. ‖ *Faux asphodèle*, Nom des liliacées du genre anthéric. ‖ *Faux aubier*, Second aubier, qui se trouve accidentellement séparé de l'aubier ordinaire par une couche de bon bois. ‖ *Fausse baie*, Baie qui a des loges et des graines rangées dans un ordre apparent. ‖ *Faux baume du Pérou*, Nom vulgaire du mélilot bleu. ‖ *Faux benjoin*, Nom vulgaire d'une terminalie. ‖ *Faux bois de comphre*, Nom vulgaire de la camphrée du Cap. ‖ *Fausse branc-ursine*, Nom vulgaire de la berce. ‖ *Faux brésillet*, Nom vulgaire de la comocladie. ‖ *Faux buis*, Nom donné en France au fragon, et, aux Iles Maurice et de la Réunion, aux genres fernélie et murraye. ‖ *Faux café*, Fruit du caféier sauvage. ‖ *Faux calament*, Nom vulgaire de l'iris des marais. ‖ *Fausse cannelle*, Nom vulgaire du laurier-cassia. ‖ *Faux chamarras*, Germandrées des bois. ‖ *Faux champignons*, Section de la famille des lichens, à apothécies arrondies et charnues. ‖ *Faux cherris*, Un des noms de la carotte sauvage. ‖ *Faux chouan*, Graine du myagre orientale. ‖ *Faux ciste*, Plante de la famille des turnères, la turnère à fleur de ciste. ‖ *Fausse cloison*, Cloison qui n'est pas formée par un prolongement de l'endocarpe ou un repli du péricarpe. ‖ *Fausse coloquinte*, Nom d'une variété de courge. ‖ *Faux cumin*, Graine de nielle romaine. ‖ *Faux cytise*, Nom vulgaire de l'anthyllide barbe de Jupiter. ‖ *Faux dictame*, Nom vulgaire du marrube blanc. ‖ *Fausse digitale*, Dracocéphale de la Virginie. ‖ *Fausse ébène* ou *Faux ébénier*, Nom vulgaire du cytise des Alpes. ‖ *Faux ellébore* ou *hellébore*, Nom donné aux diverses espèces d'ellébore, autres que l'ellébore oriental. ‖ *Fausse étamine*, Etamine réduite au filet. ‖ *Fausses fleurs*, Nom donné aux fleurs mâles ou neutres, parce qu'elles ne donnent pas de fruit. ‖ *Faux froment*. Syn. D'AVOINE ÉLEVÉE OU FROMENTAL. ‖ *Fausse galle*. V. GALLE. ‖ *Fausse germandrée*, Espèce de véronique. ‖ *Fausse guimauve*, Nom vulgaire du sida abutilon. ‖ *Faux hermodacte*, Nom vulgaire de l'iris tubéreuse. ‖ *Faux hypoxylons*, Lichens à apothécies linéaires. ‖ *Faux indigo*, Nom vulgaire de l'amorpha et du galéga officinal. ‖ *Faux ipécacuana*, Nom vulgaire de divers végétaux des genres céphélis, cynanque, ionidie et psychotrie. ‖ *Fausse ivette*, Plante de la famille des germandrées. ‖ *Faux jalap*, Nom vulgaire d'une espèce de belle-de-nuit. ‖ *Faux jasmin*, Nom vulgaire de la bignone grimpante. ‖ *Faux lotus*, Nom vulgaire du plaqueminier lotus. ‖ *Faux lupin*, Nom vulgaire d'une espèce de tréfle. ‖ *Fausse lysimachie*, Epilobe à feuilles étroites. ‖ *Faux mélanthe*, Nom vulgaire de la lychnide rose du ciel. ‖ *Faux mélèze*, Nom vulgaire de l'aspalathe chénopode. ‖ *Faux mélilot*, Nom vulgaire du lotier corniculé. ‖ *Faux narcisse*, Nom vulgaire d'une espèce de narcisse et de l'anthéric tardif. ‖ *Faux nard*, Nom vulgaire d'un ail (*allium victoriale*) et de quelques autres plantes. ‖ *Faux néflier*, Espèce de néflier nain. ‖ *Fausse nervure*, Nervure médiane de la corolle des composées. ‖ *Fausse ombelle*. Syn. de CORYMBE. ‖ *Fausse orange*, Nom vulgaire de la coloquinte. ‖ *Fausse oronge*, Nom vulgaire d'un champignon du genre amanite. ‖ *Faux ovaire*, Ovaire infécond des fleurs mâles des composées. ‖ *Fausse parasite*, Plante qui vit sur un autre végétal, mais sans en tirer sa nourriture, comme le lierre et les mousses. ‖ *Faux piment*, Nom vulgaire de la cerisette et du *schinus mollis*. ‖ *Faux pistachier*, Nom vulgaire du staphylier. ‖ *Faux platane*, Nom vulgaire de l'érable sycomore. ‖ *Fausse poire*, Nom vulgaire d'une espèce de courge dont le fruit a la forme d'une poire. ‖ *Faux poivre*, Nom vulgaire des piments. ‖ *Faux quinquina*, Nom vulgaire de l'ivé frutescente. ‖ *Fausse radiée*. Se dit des plantes labiatiflores, dont la corolle a la lèvre extérieure beaucoup plus grande, de manière à simuler une fleur radiée. ‖ *Faux raifort*, Cranson ou cochléaria rustique. ‖ *Fausse réglisse*, Nom vulgaire de l'astragale à feuilles de réglisse et de l'abrus à chapelets. ‖ *Fausse rhubarbe*, Nom vulgaire du pigamon à fleurs jaunes. ‖ *Faux riz de montagne*, Nom d'une espèce d'orge. ‖ *Fausse rose*, Annas de Pilles réunies en rosette, qu'on observe surtout sur les branches des saules. ‖ *Faux sapin*, Pesse d'eau. ‖ *Fausse sauge des bois*, Sorte de germandrée. ‖ *Faux seigle*, Un des noms vulgaires du ray-grass. ‖ *Faux séné*, Nom vulgaire du baguenaudier. ‖ *Fausse senille*, Renouée des oiseaux. ‖ *Faux simaroubа*, Racine de la bignone. ‖ *Faux souchet*, Nom vulgaire de quelques cypéracées des genres carex et choin. ‖ *Faux sycomore*, Nom vulgaire de l'azédarach. ‖ *Faux tabac*, Nom vulgaire du tabac rustique. ‖ *Faux thé*, Nom vulgaire de l'alstonie thé. ‖ *Faux thlaspi*, Nom vulgaire de la lunaire annuelle. ‖ *Faux thuya*, Nom vulgaire d'une espèce de cyprès. ‖ *Faux tithymale*, Nom vulgaire du genre athymale. ‖ *Fausses trachées*, Nom collectif donné à tous les vaisseaux des plantes qui, offrant plus ou moins l'aspect extérieur des trachées, n'ont pas de spire déroulable. ‖ *Faux trèfle*, Nom vulgaire de la paullinie asiatique. ‖ *Faux tremble*, Nom d'un peuplier de l'Amérique du Nord. ‖ *Faux troène*, Nom vulgaire du cerisier à grappes. ‖ *Faux turbith*, Racines de la liapsos hérissée et du laser. ‖ *Fausse verticille*, Réunion de fleurs dont les pédoncules naissent seulement sur deux points opposés de la tige ou du rameau, mais qui, s'écartant à la droite et à gauche, forment un anneau complet, comme dans la plupart des labiées.

— Arboric. *Fausse coupe*, Branche coupée trop en bec de flûte, forme qui empêche le recouvrement de la plaie par l'écorce, et cause presque toujours l'avortement du bouton placé au-dessous, et quelquefois la mort de la branche. ‖ *Faux bois*, Branches qui ne peuvent servir à la production des fruits.

— Minér. *Fausse aigue-marine*, Variété de chaux fluatée, transparente. ‖ *Faux albâtre*, Albâtre gypseux. ‖ *Fausse améthyste*, Spathfluor cubique, de couleur violette. ‖ *Faux argent de chat*, Variété de mica, de couleur argentine. ‖ *Faux arbuste*, Gypse fibreux. ‖ *Faux asbeste*, Amphibole fibreux. ‖ *Faux charbon*, Charbon qui est presque toujours en poussier, et qui se trouve en masse dans les houillères faibles. ‖ *Fausse chélidoine*, Petite calcédoine ou pierre lenticulaire. ‖ *Fausse chrysolite*, Quartz hyalin de couleur jaune verdâtre. ‖ *Fausse galène*, Substance minérale à tale écailleux, métallique, ayant l'apparence du plomb. ‖ *Faux grenat*, Sorte de cristal d'un rouge obscur. ‖ *Faux lapis*, Email bleu qu'on tire du cobalt. ‖ *Faux diamant*, Zircon limpide, nommé aussi JARGON. ‖ *Fausse malachite*, Jaspe vert clair de Sibérie. ‖ *Faux or* ou *or de chat*, Mica d'un beau jaune. ‖ *Faux prase*, Sorte de quartz verdâtre. ‖ *Faux saphir*, Saphir d'eau des lapidaires. Chaux fluatée bleue. ‖ *Faux spath*, Variété du spath.

— s. m. Ce qui est faux; fausseté, erreur : *Soutenir le* FAUX. *Etre dans le* FAUX. *La faiblesse de la raison humaine empêche souvent de discerner le vrai d'avec le* FAUX, *le bon d'avec le mauvais.* (D'Ablanc.) *Entendre, c'est connaître et discerner le vrai et le* FAUX. (Boss.)

Le *faux* est toujours fade, ennuyeux, languissant.
BOILEAU.

— Jurispr. Altération, imitation d'un acte, d'une pièce, d'une signature : FAUX *en écriture publique, en écriture privée. Etre condamné pour* FAUX. *Arguer une pièce de* FAUX. ‖ *Faux incident*, Action en faux intentée dans le cours d'une procédure : FAUX INCIDENT *civil.* FAUX INCIDENT *criminel.* ‖ *Faux substantiel* ou *intellectuel*, Altération introduite dans la substance même de l'acte, par le signataire ou par le rédacteur. ‖ *Faux principal*, Imputation de faux faite non incidemment. ‖ *S'inscrire en faux*, Attaquer une pièce comme fausse :

J'obtiens lettres royaux et je *m'inscris en faux.*
RACINE.

‖ Dans le langage ordinaire, Déclarer une chose fausse, la nier : *Je m'*INSCRIS EN FAUX *contre cette allégation.* ‖ Loc. prov. *Plaider le faux pour savoir le vrai*, Dire ce qu'on sait être faux pour amener quelqu'un à avouer ou à trahir ce qui est vrai.

— Comm. Imitation en matière commune de matières précieuses : *Cette parure est du* FAUX. *Ouvrir une boutique de* FAUX. ‖ Cuivre en fil ou en lame non doré, mais seulement mis en couleur : *Frange, galon en* FAUX.

— Loc. adv. *A faux*, Sans raison, à tort : *Accuser quelqu'un à* FAUX.

Il se vantait *à faux* et ne possédait rien.
LA FONTAINE.

— *Porter à faux*, Se dit des pièces qui ne portent pas bien, qui ne sont pas bien d'aplomb sur leur point d'appui. ‖ Fig. Manquer le but : *Ce raisonnement* PORTE À FAUX. *Le sacrifice qui* PORTE À FAUX *est encore le sacrifice.* (V. Hugo.)

— s. m. *Porte à faux*, Disposition de certains objets qui semblent porter à faux ou n'être pas soutenus : *Les premières loges de ce théâtre sont en* PORTE À FAUX.

— Adv. D'une manière fausse, dépourvue de justesse : *Jouer* FAUX. *Chanter* FAUX. *On peint* FAUX *pour l'œil, comme l'on chante* FAUX *pour l'oreille.* (Didier.)

. . . . . On s'occupe
A dire *faux* pour attraper du bien.
LA FONTAINE.

— Gramm. Cet adjectif change quelquefois de signification selon qu'il est placé avant ou après certains substantifs. En musique, *un faux accord* doit pas être confondu avec *un accord faux; un faux jour* résulte seulement d'une position peu convenable par rapport au jour; *un jour faux* est une manière mensongère de présenter les choses que l'on raconte, ou une partie de tableau dans laquelle le peintre n'a pas éclairé ses figures comme il le devait, etc.

— **Syn. Faux, fabuleux, feint. V.** FABULEUX.

— **Antonymes.** Exact, historique, fidèle, loyal, positif, réel, sérieux, sincère, véritable, vrai, certain, authentique, avéré, constant, évident, incontestable, incontesté, indubitable, irrécusable, irréfragable, manifeste, notoire, officiel, patent, visible.

— **Encycl.** Jurispr. Le *faux* consiste, en général, dans une altération de la vérité, soit par l'affirmation d'un fait non existant, soit par la négation ou la suppression de la preuve d'un fait réel. A ce point de vue d'abstraite généralité, le *faux* peut être commis de vive voix : le mensonge, le *faux* témoignage, le parjure sont des *faux*; mais il ne s'agit dans cet article, et dans la section du code pénal dont on va présenter une brève analyse, que des *faux* commis dans les actes écrits. Les *faux* de ce dernier genre se divisent, et la pénalité varie, suivant le caractère authentique, commercial ou purement privé des actes qui en sont entachés. Mais avant tout il est nécessaire d'indiquer d'abord les différentes manières dont le *faux* en écriture peut être perpétré et de faire connaître en second lieu quels éléments doivent concourir pour en constituer la criminalité.

Quant au mode de perpétration, on distingue : 1o le *faux* matériel; 2o le *faux* intellectuel, appelé encore *faux* substantiel.

Le *faux* matériel est celui qui s'exécute par l'altération physique et, le plus ordinairement, opérée après coup, de l'écriture d'un acte, en vue d'en altérer les clauses obligatoires, libératoires ou autres, d'en modifier les chiffres, etc. Ce *faux*, on le comprend, peut se réaliser par la modification des clauses existantes ou par l'intercalation, au moyen de renvois et apostilles ou autrement, de clauses supposées. Ces voies diverses sont, du reste, indifférentes en ce qui touche la nature et le degré de criminalité juridique du fait. Les *faux* par supposition de personnes et de signatures rentrent aussi dans la catégorie des *faux* matériels. En somme, les *faux* de cet ordre sont dits matériels, parce qu'ils laissent dans l'acte une trace physique qui peut être matériellement saisie et constatée.

Le *faux* intellectuel diffère du précédent en ce qu'il s'exécute sans altération matérielle et graphique de l'acte et en altère simplement la substance immatérielle et juridique. Ainsi, il y a *faux* intellectuel dans un testament reçu par un notaire, si cet officier ministériel y couche d'autres dispositions que celles que lui a dictées le testateur, par exemple s'il inscrit comme légataire universel Pierre au lieu de Paul, que lui désignait le disposant, ou si, au lieu d'un legs de 20,000 fr., que le testateur déclare faire à Jacques, le notaire porte dans l'acte un legs d'une somme moindre ou plus forte. Il y aurait évidemment un *faux* de même nature dans un contrat où, soit le notaire, s'il s'agit d'acte authentique, soit l'une des parties ou un tiers rédacteur sans caractère public, s'il s'agit d'un acte privé, insérerait des clauses différentes de celles qui sont convenues entre les parties et sur lesquelles tous les intéressés se sont accordés. Dans ces cas, il n'y a pas altération matérielle d'écriture; l'acte a toutes les apparences de la régularité, mais le *faux* en vicie la substance; il est dit *intellectuel* parce que la preuve de la falsification ne pourra pas s'opérer au moyen d'une expertise et d'observations graphiques, mais seulement par la preuve testimoniale ou par un ensemble de présomptions extrinsèques à l'acte incriminé.

Il importe de remarquer ici une nuance importante. Il n'y a *faux* intellectuel, juridiquement punissable comme tel, qu'autant que le changement frauduleusement apporté aux conventions ou aux dispositions que l'acte devait contenir a eu lieu sans l'aveu et contre le gré des parties ou de l'une d'elles dont la confiance est ainsi abusée. Si, au contraire, les parties sont d'accord pour rédiger ou faire rédiger un acte simulé convenu entre elles, l'acte peut être frauduleux; il l'est, sans aucun doute, s'il a pour but de préjudicier à des tiers; les tribunaux pourront, à ce titre, en prononcer l'annulation; mais un tel acte ne présente pas les caractères du *faux* au point de vue pénal, en effet, il ne nuit pas aux parties contractantes, puisqu'il est concerté entre elles : *volenti non fit injuria*; d'autre part, il n'a pas d'effet obligatoire, au moins immédiatement, pour les tiers, et ne peut leur préjudicier qu'indirectement et dans un avenir plus ou moins éventuel. Un tel acte est, sans aucun doute, répréhensible au point de vue de la morale; il ne constitue pas, nous le répétons, le *faux* juridiquement criminel, bien qu'il avoisine d'assez près le *faux* intellectuel par un certain côté.

Il reste à faire connaître les éléments constitutifs de la criminalité du *faux*. Ces éléments sont au nombre de trois, qui doivent, bien entendu, être simultanément réunis pour que le fait soit punissable.

Le premier élément est l'altération de fait, intellectuel ou matériel, il n'importe, des clauses ou dispositions de l'acte. Les observations qui précèdent ont fait sommairement, mais suffisamment connaître en quoi consiste cette altération, et dispensent, à cet égard, de tout nouveau développement. Faisons simplement cette remarque, que l'altération, même réelle, ne constitue le *faux* qu'à la condition qu'elle porte sur quelque clause ou disposition effective de l'acte, disposition obligatoire, libératoire ou aliénatoire. Si l'altération n'avait pour objet que de modifier une locution, ou d'intercaler dans l'acte une énonciation surabondante ou, en tous cas, inoffensive, non-seulement les autres éléments du *faux* dont il va être parlé, l'intention frauduleuse et le résultat nuisible manqueraient, mais il n'y aurait même pas l'élément de l'*altération* dans le sens légal attaché au mot dans cette matière.

Le second élément de la matérialité du *faux* réside dans l'intention frauduleuse, dans la volonté de nuire, qui a été le mobile de son auteur. Le fait d'énoncer sciemment d